

Le LPL se mobilise pour la recherche et l'emploi scientifique

Motion du 17 février 2020

Le laboratoire demande

- Que le gouvernement s'engage sur une croissance de l'emploi scientifique statutaire et pérenne (et non sur le maintien au niveau de 2019) afin de réduire la précarité chez les jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs.
- A ce que la LPPR adopte une vision globale de la recherche comme une mission de service public présente sur l'ensemble du territoire et pas uniquement dans les "grandes universités de recherche".
- Que les fonds alloués au CIR (Crédit Impôt Recherche) bénéficient réellement au financement de la recherche française et non aux stratégies de défiscalisation de grands groupes industriels.
- La reconnaissance de la diversité des tâches assumées et la revalorisation des statuts pour permettre à tous les personnels de l'université et des laboratoires de remplir pleinement leurs missions de service public.



UMR 7309 • CNRS • AMU
**PAROLE ET
LANGAGE**